

La Gazette des Événements Harnésienne

Journal de la Presse Culture Cinéma

Mars 2013 - n° 266

Le magazine d'information de la ville de Harnes



Championnat de France de water-polo des 17 ans

P. 09

www.ville-harnes.fr





Zoom

Un procès en demi-teinte



Le site de Noroxo avant le démantèlement en 2007

Le 14 février dernier, au terme d'un procès fleuve de 9 ans, impliquant l'usine pétrochimique Noroxo à Harnes et GE Water, les victimes de la légionellose et leurs familles ont pris connaissance du verdict avec une certaine amertume, malgré la condamnation des industriels à des peines maximales.

L'usine pétrochimique Noroxo était un établissement classé Seveso, et donc particulièrement surveillé par les pouvoirs publics, d'autant que les spécialistes savaient que les tours aéro-réfrigérantes pouvaient être des endroits propices à la prolifération des bactéries de légionelles. En 2001, le Préfet du Pas-de-Calais avait d'ailleurs transmis à la société, un arrêté imposant une procédure à suivre en cas de risque de prolifération.

Malheureusement, le 28 novembre 2003, les deux premiers cas de légionellose sont signalés à Harnes et l'épidémie fera 83 victimes dont 18 décéderont.

C'est sur la base de cet arrêté préfectoral que le tribunal correctionnel de Béthune a reconnu coupables et condamné les entreprises chacune à une amende de 375.000 euros, comme l'avait demandé le parquet. Elles étaient poursuivies pour "homicides et blessures involontaires", mais les

faits ont été requalifiés en "complicité" pour GE Water.

Ces condamnations, qui sont des peines maximum prévues pour ce genre d'infraction, réjouiront probablement un juriste, mais laissent un goût amer aux victimes qui ne toucheront que 300€ chacune.

Réaction d'autant plus compréhensible lorsque l'on sait qu'Exxon, propriétaire de Noroxo, annonçait un bénéfice de 7,5 milliards d'euros et de 3 milliards d'euros pour General Electric pour le seul dernier trimestre 2012 !

Le directeur de Noroxo de l'époque, Johnny Malec, était lui aussi poursuivi dans cette affaire. Le verdict le concernant est unanimement jugé trop clément puisqu'il s'en sort avec un an de prison avec sursis et 35.000€ d'amende ; soit 1 an et 15.000€ de moins que ce que réclamait le parquet, et c'est probablement la déception la plus forte parmi celles rendues ce 14 février.

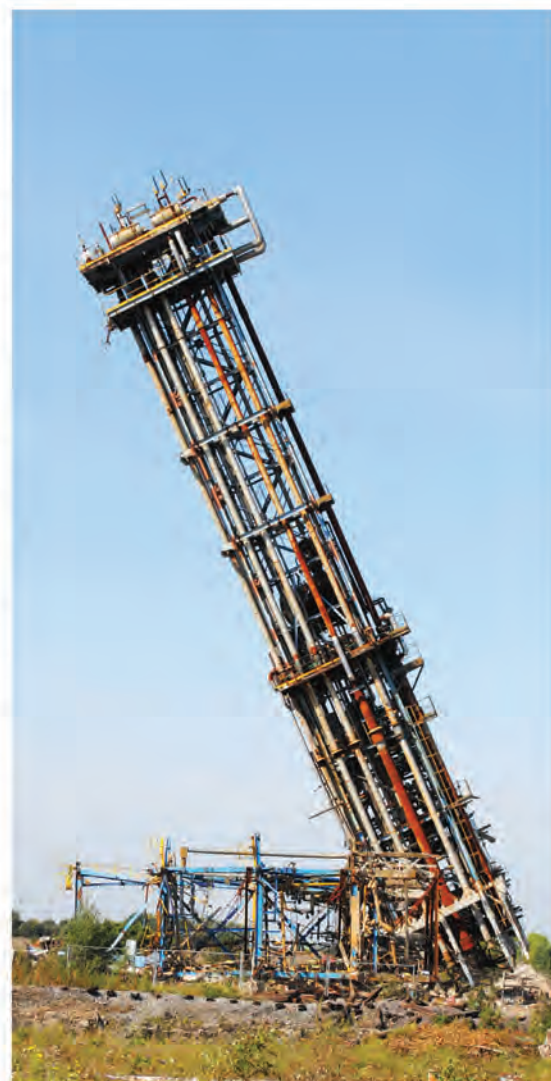
Par ce verdict, les victimes ont parfois eu le sentiment que ce sont elles qui subissaient une double peine : celle de la contamination et celle de l'absence totale de respect qu'elles étaient en droit d'attendre. C'est probablement ce qui les a poussées à interjeter l'appel de la décision.

Dans cette affaire, la Ville de Harnes s'était portée partie civile afin de marquer sa volonté d'accompagner et de soutenir

dans leur douloureux parcours, les victimes injustement contaminées.

Au delà des conditions d'indemnisation et des peines prononcées qu'il ne convient pas de commenter ici ; s'agissant d'une décision de justice, il est toutefois important de relever qu'aujourd'hui, le fait qu'il ait été accepté par le tribunal, que la Ville et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin se portent partie civile dans cette affaire, signifie que la justice a estimé que nous avons aussi le droit de refuser que de tels actes soient commis sur notre territoire.

Après ce premier épisode judiciaire, la Ville continuera bien évidemment à accompagner et à soutenir les victimes, quelles que soient les suites qui seront données au jugement en appel, qu'il faudra malheureusement attendre encore trop longtemps.



Chute de la dernière tour de Noroxo
le 22 septembre 2010

Jeunesse	P. 04
Culture.....	P. 07
Sport	P. 08
Portrait	P. 10
Dossier	P. 11
Vie harnésienne	P. 15
Pratique	P. 18
Vie Municipale	P. 20
Regard sur le passé	P. 22
Cinéma	P. 23

Édito

Madame, Monsieur,

L'épisode hivernal qui dure depuis plus d'un mois maintenant a des répercussions fâcheuses sur l'état de nos routes. Soucieuses de la sécurité des Harnésiens, les équipes du service technique et des partenaires sont mobilisées pour réparer au plus vite les chaussées qui ont été dégradées comme souvent.



C'est d'ailleurs dans cet esprit de sécurité publique que nous avons choisi d'investir dans des radars pédagogiques, afin que la Police Municipale puisse disposer d'un arsenal préventif le plus complet, au service de la population harnésienne.

Pour la population victime, nous nous étions portés partie civile dans le procès Noroxo, dont le jugement a été rendu le 14 février dernier. Nous souhaitions soutenir et accompagner les familles de victimes, mais par cette décision, le tribunal a en plus lancé un signal fort en disant que "non" : on ne peut pas mettre en danger la vie de milliers de personnes en toute impunité, et que nous étions en droit de défendre cette idée. Notre rôle en tant qu'élus, est de garantir la protection de nos populations.

De Noroxo, il en a été question lors de la visite de Pierre Clavreuil, sous-préfet de Lens, mais pour parler de l'avenir du site.

Nous avons eu l'occasion de présenter de notre schéma directeur, qui motive nos différents projets pour les 20 prochaines années, mais également de projets plus proches comme la salle régionale des sports ou encore la médiathèque, et bien évidemment l'impact des zones d'aménagement concerté.

J'ai senti un homme très à l'écoute et qui revient prochainement pour la visite de la Ville.

Enfin, je vous donne rendez-vous à toutes et tous, le 22 mars prochain à 18h30 pour la 5^{ème} édition de *Place Publique*, à l'occasion de laquelle vous sera présenté le bilan de 5 ans d'actions municipales.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Philippe DUQUESNOY

Maire de Harnes

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Sur les pistes



23 écoliers de grande section de la maternelle P. Langevin sont partis en classe de neige, à La Bresse, du 11 au 15 février.

Durant 5 jours, nos bambins, accompagnés de leur enseignant, d'une ATSEM et de 3 animateurs de la ville, auront pu découvrir la culture vos-

gienne, sous le regard attentif de Dominique Morel, adjoint aux finances, qui a fait un aller-retour sur deux jours.

Des activités autour de la neige et de la glisse, une initiation à la pratique du ski alpin et une présentation de la fabrication d'une paire de sabots ou de confiseries étaient notamment au programme de ce séjour.

Rentrée des classes

A fin d'inscrire vos enfants pour l'année scolaire 2013-2014, il est nécessaire de respecter 2 étapes.

La première est un passage obligatoire par la Mairie : remise du certificat d'inscription pour la première année de maternelle et le passage en CP, aux dates et horaires suivants :

* **Groupe Scolaire Barbusse** : mardi 02 et mercredi 03 avril 2013, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

* **Maternelle L. Michel et élémentaire Jaurès** : vendredi 05 avril, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

* **Maternelle Rolland / Langevin et élémentaire Diderot** : lundi 08 et mercredi 10 avril, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

* **Maternelle A. France et élémentaire Joliot-Curie** : mardi 16 et mercredi 17 avril, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

* **Maternelle E. Zola et élémentaire Pasteur** : lundi 22 et mercredi 24 avril, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

La deuxième étape consiste à se rendre directement à l'école pour l'inscription en première année de maternelle et le passage en CP (après avoir retiré le certificat d'inscription en Mairie). Les dates et horaires vous seront communiqués dans la Gazette d'Avril.

(Pensez à vous munir du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois)

À portée de mains



Un public attentif aux explications de la guide

Sa récente ouverture oblige, le Louvre-Lens a accueilli quelques-uns de nos écoliers, fin janvier.

26 CM1 de la primaire J. Jaurès et leur enseignante, Carole Gallet, ont pris le bus, direction ce superbe écrin de verre et de lumière. Ils y ont visité la Galerie du Temps et le Pavillon de verre. Ils ont également participé à des ateliers.

Une sortie culturelle qui s'inscrit dans leur programme scolaire, tant pour les initier à l'histoire de l'art que pour leur permettre de développer leur curiosité, sens de l'observation et esprit critique.

Le mot dans tous ses états

Le 19 Mars 2013 à 18h

C.C. Jacques Prévert



Dans le cadre de la semaine de la francophonie

200 enfants heureux



Activités manuelles à Gouillard

Cette année encore, les vacances d'hiver ont été une source d'enrichissement culturel et sportif pour nos petits Harnésiens.

Le centre Gouillard a accueilli près de 150 enfants, âgés de 3 à 11 ans, chaque semaine. Sous la houlette des directrices, les 16 animateurs ont proposé des ateliers manuels sur le thème «*L'art dans tous ses états*». Outre les activités sportives habituelles, les primaires



sont également allés visiter le Louvre-Lens. Les maternels ont, quant à eux, notamment bénéficié d'une séance de cinéma, profité d'un parcours de débrouillardise. Lors de la journée portes ouvertes du 1^{er} mars, parents et élus auront pu apprécier les diverses œuvres de nos chères têtes blondes. Sculptures, tableaux, totems et autres créations ont nourri une exposition, où nos jeunes artistes nous dévoilaient tous leurs talents.

À l'espace Bella Mandel, 13 jeunes du CAJ ont participé à des ateliers variés (cuisine, sports...), et sont allés au bowling, karting, ou encore au cinéma...

Du 16 au 23 février, 42 jeunes, âgés de 7 à 17 ans, et accompagnés de 7 animateurs, ont découvert le caractère savoyard de Morzine-Les Gets, dans les Alpes. Huit jours durant, nos skieurs en herbe se sont adonnés à la pratique du ski, à la randonnée en raquettes, sous les conseils avisés de leurs moniteurs, ou encore à un concours de bonhomme de neige. Sans oublier les soirées thématiques et la visite du village...

Non à la fermeture d'une classe à A. France !



Mobilisation sur le marché

Fin janvier, la municipalité recevait un courrier de Guy Charlot, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN), précisant les mesures appliquées sur Harnes à la rentrée 2013.

Une fermeture de classe à l'école A. France, ainsi qu'une éventuelle fusion des primaires Pasteur et Curie y étaient annoncées. Dès lors, les élus, pa-

rents d'élèves et DDEN ont manifesté leur mécontentement face à une telle injustice.

Les mobilisations ont débuté avec la distribution de tracts devant la maternelle concernée et sur le marché, le jeudi 7 février 2013, vous invitant alors à signer la pétition en mairie. Le lendemain, les parents étaient appelés à ne pas y présenter leurs enfants.

Notre Maire, Philippe Duquesnoy, avait également adressé

une lettre au DASEN, dans laquelle il argumente son opposition quant à cette décision, en vantant notamment les bienfaits d'une scolarisation dès l'âge de 2 ans. Il y sollicitait aussi une rencontre. Cet entretien s'est déroulé le mardi 12 février en présence de Lionel Lefebvre, inspecteur de circonscription. Suite aux explications données par le premier magistrat en termes d'effectifs, de conditions d'accueil et d'efforts fournis par la municipalité, Guy Charlot est revenu sur sa décision. Au mois de juin, si les effectifs restent tels qu'annoncés, la classe sera réouverte, et il nous sera alors possible d'accueillir les enfants de moins de 3 ans dans cette école. Quant à la fusion des 2 primaires, une discussion est engagée entre l'inspection académique, les élus, les enseignants et les parents d'élèves.

Informations

Du 15 au 26 Avril 2013, pour les enfants âgés de 2 à 11 ans, **le centre Gouillard** aura pour thème «*le sport*». Au programme : foot, aikido, judo, tennis de table, volley-ball, vélo, etc.

Modalités d'inscriptions : remplir le dossier et fournir une copie du carnet de santé (vaccins).

Le CAJ propose également des activités sportives pour les 11-13 ans et les 14-17 ans. Activités pouvant être proposées : rugby, tennis de table, escrime, foot en salle, cross golf. Activités de loisirs : laser game, bowling, karting, cinéma...

Inscriptions au service enfance/jeunesse.

Le carnaval s'est invité dans notre ville

Dans notre commune, courant février, avec l'arrivée de Mardi Gras, il est de coutume de faire la fête. Comme les années précédentes, 2013 n'a pas dérogé à la règle.

C'est l'association des parents d'élèves de la primaire Joliot Curie qui a ouvert le bal des carnivals. Le président, Olivier Saeyvoet, et les bénévoles avaient préparé une après-midi festive, ce mercredi 13 février, à la salle Kraska. Pour cette 1^{ère} édition, ce sont près de 70 enfants, tous de costumes vêtus à l'effigie de leurs personnages préférés, qui avaient répondu à l'appel des organisateurs. Trois heures durant, tous auront pu se déhancher sur les tubes d'aujourd'hui, diffusés par un professionnel local de l'animation musicale, sous le regard amusé de

Nelly Mouton, conseillère municipale. Une journée qui s'est terminée en apothéose, avec un concours de déguisements, pour lequel petits et grands ont paradé sur la scène.

Quand nos écoliers se déguisent

Le carnaval s'était également invité dans nos écoles à la veille des vacances d'hiver. Dans les maternelles Anatole France et Emile Zola, l'heure était à la fête ce vendredi 15 février. Tous ont endossé leurs plus beaux déguisements représentant leurs héros et créatures favoris. Nombreuses ont été les petites filles à vouloir se transformer en princesses, fées, infirmières ou encore en petits chaperons rouges le temps d'une après-midi. Les garçons avaient, quant à eux, choisi des tenues d'animaux, de pirates, de clowns et autres personnages que l'on rencontre dans les dessins animés. Nos pe-

tits écoliers et leurs équipes pédagogiques ont rejoint Josette Passel, adjointe à la culture, dans leurs salles d'évolution, pour ces moments de pur bonheur, où danses et confettis étaient de la partie.



Vive les confettis à l'école E. Zola !



Carnaval organisé par l'APE Jaurès



Quelques danses à A. France avant le lâcher de confettis

VIDE GRENIER ORGANISÉ PAR L'APE DES ÉCOLES J.CURIE, A. FRANCE ET L.PASTEUR DE HARNES

Dans les rues entourant les écoles Joliot Curie et Anatole France, rue Saint Claude, une partie de la rue de Commercys et de l'Eglise, ainsi que sur les deux parkings de chaque côté de l'Eglise.

Tarif : 3 € pour un emplacement de 3 mètres minimum



Restauration et buvette réservées à l'association

Démonstrations de l'association de Country Dance Dourges à 14h et 16h.

Venez nombreux pour les enfants !



Renseignements : Me VAHE : 06 75 35 69 50 ou Me FLEURY : 06 25 84 50 84
Inscriptions : Ecole Joliot Curie, les mardis et vendredis de 13h30 à 16h30, du 12/03 au 03/05/2013, avec pièce d'identité.

Aucune inscription le jour même.

Inscriptions uniquement par téléphone pendant les vacances scolaires.



Comme dans un rêve



Au Centre Culturel Jacques Prévert, ce mardi 5 février, la municipalité, en partenariat avec Culture Commune, présentait «L'Autre» de Claudio Stellato.

C'est devant près de 70 personnes, dont notre Maire, Philippe Duquesnoy, et Josette

Passel, adjointe à la culture, que les deux artistes ont évolué sur scène. Ce spectacle, qui mêle la danse et le cirque, a emmené les spectateurs dans un jeu de force et d'illusion, où l'objet inerte prend vie et l'être humain échappe à sa propre pesanteur. Une représentation qui se joue de nos perceptions visuelles.

Mission accomplie



L'équipe prête à trier le container

Malgré les inquiétudes liées à la situation conflictuelle au Mali, pays frontalier du Burkina Faso, la mission de l'association a été menée à bien.

Ainsi, sous une température de près de 40°, les membres de l'association, ont, pendant une semaine, réparti le contenu du container qui avait été envoyé fin octobre 2012. Motoculteurs, bicyclettes, matériel médical et scolaire, distribution des colis aux filleuls et autres engagements ont ainsi rythmé le séjour des bénévoles. Les Kaboudais ont vivement apprécié leur arrivée au sein du village.

Rires garantis



Cie Tassion, la compagnie de théâtre amateur créée en 2011, vous donne rendez-vous les samedi 9 mars à 20h30 et dimanche 10 mars à 16h, au Centre Culturel J. Prévert, pour les premières représentations de «Folle nuit au Louvre».

Sur scène, les 9 comédiens amateurs interpréteront cette comédie en 2 tableaux de Serge Travers. «Horreur ! Trois visiteurs restent enfermés au Louvre, le soir, après la fermeture des portes au public. Pris au piège, ils seront les témoins des événements les plus atypiques qui se déroulent la nuit dans le plus grand musée du monde. Qui sont ces ombres qui errent de salle en salle ? Pourquoi les tableaux sont-ils vides ? Et que vient faire ce mystérieux homme en noir ? Mais où est le gardien ?!»

Un spectacle tout public, labellisé dans le cadre de l'ouverture du Louvre-Lens.

Tarifs : 5€/3€. Réservations : 03 21 76 21 09 ou les jeudis matin, de 9h à 11h30 au Prévert.

Informations

* **Le foyer socio-éducatif du Collège Victor Hugo** organise un concert le vendredi 15 Mars 2013 à 20h au Centre Culturel J. Prévert, avec le groupe «MS Big Bang». Tarif : 5€.

* **Four Men And A Dog** ainsi que **The Rapparees** se produiront sur la scène du Centre Culturel J. Prévert pour un concert irlandais le vendredi 22 Mars 2013 à 20h30.

Infos et réservations : C.C.J. Prévert au 03 21 76 21 09 ou jacques.prevert@ville-harnes.fr. Prévente les jeudis matin.

Tarifs : 10 et 6€ (réduit).

* **L'association Harnes-Kabouda** organise un repas-dansant le dimanche 7 Avril 2013, à partir de 12h, salle des fêtes. Tarifs : 28€ et 12€ pour les enfants. Inscriptions : 06 03 89 28 09 ou 03 21 49 94 51.

* **Le concert de clôture dans le cadre des «Enchanteurs»** aura lieu le vendredi 12 Avril 2013 à 20h30, au Centre Culturel J. Prévert, avec **BARCELLA**. Tarifs : 8 et 5€ (réduit).

Des buts en pagaille



U7 à U9 : Harnes 1 / Fouquières : 0-0

Ce week-end des 2 et 3 février, une ambiance des grands matches régnait au complexe sportif A. Mimoun. L'UASH y organisait un tournoi de football en salle. Une 4^{ème} édition qui, comme les précédentes, a régalé participants et supporters venus en nombre.

Les chiffres sont éloquentes : 2 jours, 300 joueurs répartis en 30 équipes de 10, issus de 14 clubs locaux, 95 rencontres durant chacune de 8 à 10 minutes selon la catégorie.

Au fil des matches, les éducateurs sportifs prenaient place le long de la ligne de touche, de part et d'autre de la table de marquage, tant pour conseiller les jeunes athlètes sur leurs placements que pour les inviter à bien regarder le jeu. Les parents, quant à eux, avaient investi les gradins, s'écriant

pour encourager leurs bambins lorsqu'ils s'approchaient du but adverse. Nos élus, et notamment, notre Maire, Philippe Duquesnoy, Christian Leduc, Patrice Wichlacz et Dominique Morel, respectivement adjoints aux sports, à la tranquillité publique et aux finances, ont pu également apprécier le talent de tous ces adeptes du ballon rond.



U10 / U11 : Harnes 1 / Harnes 2 : 1-0

À l'issue des finales, les organisateurs ont procédé à la remise des récompenses. Chez les U9 et U11, nos petits Harnésiens se classent 9^{èmes} et 10^{èmes}. Les U13 terminent 5^{èmes} et 9^{èmes}. Des places qui s'expliquent par le manque de pratique de nos apprentis footballeurs sur le parquet.

Le pari de la jeunesse et de la détente



En garde, prêt, allez

Ce samedi 9 février, des bruits de lames qui s'entrechoquent résonnaient au sein de la salle Kraska. Le cercle d'escrime y organisait sa traditionnelle journée «*Faites de l'escrime*».

tendre. L'occasion pour la centaine de concurrents présents, non habitués à la compétition, de se mesurer à d'autres adeptes. Vous l'aurez compris, pas de réel classement, juste une journée pour partager la passion d'un noble art.

«*Les Gentilshommes de la Brette*» nous ont offert une démonstration d'escrime ancienne et artistique. Un magnifique spectacle de cape et d'épée pour le plus grand plaisir de tous, dont notre Maire, Philippe Duquesnoy, Dominique Morel et Christian Leduc, adjoints aux finances et aux sports.



T. Debauche, A. Wozniak, R. Wozniak et A. Corrière

Le matin, René Wozniak, président, et ses bénévoles accueillait les visiteurs, venus en nombre découvrir et s'initier à cette discipline qui peut se pratiquer dès l'âge de 4 ans.

Sept clubs sur les 9 que compte le département du Pas-de-Calais, issus du Bassin Minier et de la Côte d'Opale, ainsi que 2 nordistes avaient fait le déplacement l'après-midi, afin de participer aux rencontres mises en place par les organisateurs. L'une concernait les débutants, filles et garçons âgés entre 6 et 12 ans ; et l'autre, les adultes, en mode loisirs, pour se dé-

Graines de champions

Côté résultats, le club harnésien ne peut que se réjouir des bons parcours de deux de ses jeunes. Allan Corrière, 14 ans, et Thomas Debauche, 13, tous deux minimes et adeptes de cette discipline depuis 2 ans, sont qualifiés pour les demi-finales de Coupe de France qui se joueront prochainement à Douai. Une première participation pour laquelle nos jeunes athlètes affronteront leurs adversaires à l'épée. Signalons également l'engagement, la saison dernière, de la cadette Anna Wozniak, à cette même épreuve. De beaux parcours qui devraient encourager de futures adhésions.

De l'envie, mais...

Les 23 et 24 février, notre piscine accueillait les équipes de la poule A, à l'occasion du 1^{er} tour du championnat de France de water-polo des 17 ans.

Le Sport Nautique Harnésien (SNH) recevait 3 clubs, venus de St Jean d'Angély (en Charente-Maritime), de Noisy-le-Sec (en Seine-Saint-Denis) et de Lille. Les 6 rencontres, organisées lors de ce week-end, ne furent pas les premières de cette saison sportive. En novembre et décembre derniers, notre équipe harnésienne a participé à un brassage au niveau du Nord-Pas-de-Calais Picardie. Un tournoi durant lequel elle s'est confrontée aux formations arrageoise, valenciennoise, lilloise et senlisienne. Nos joueurs ont terminé 2^{èmes}, derrière Lille, se



Harnes / St Jean d'Angely : 8 - 21

qualifiant alors pour les quarts de finale qui se sont déroulés dans notre commune.

Avec 3 défaites pour autant de matches joués, nos jeunes poloïstes ont malheureusement échoué dans leur bassin. Des échecs qui paraissent «lo-

giques» lorsque l'on voit les collectifs «mieux armés» et «plus entraînés» que sont les Angériens et les Noiséens. «Il nous manque 3 à 4 joueurs sur le

banc pour pouvoir se mesurer aux autres clubs», nous précise Emilien Caron, l'entraîneur. Un 4^{ème} rang qui les emmène au 2^{ème} tour, où ils joueront les places de 9 à 16^{ème}.

La N2 rencontre Livry-Gargan le 9 mars à 20h30, et Montgeron le 23 mars à 20h30.



Harnes / Noisy le Sec : 7 - 17




Fédération Française de Cardiologie
Association de lutte contre les maladies cardiovasculaires
www.fedecardio.org

Les parcours du Cœur

De 6h30 à 12h
Piscine
Mairie Lesbazeux

DIMANCHE 7
AVRIL 2013



Renseignements :
Mairie de Harnes, service des sports
03 21 79 42 79
Participation : 1€ (reversé à la F.F.C.)

Au programme dans votre ville :
* Aquagym avec la Municipalité
* Marche avec la Retraite Sportive de la Gohelle
* Natation, baptême de plongée et nage avec palmes avec les Clubs Aquatiques

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire de la Vie associative,
Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Ministère de l'Éducation nationale

Informations

- * **L'APE du Collège Victor Hugo organise une soirée Zumba** le 8 Mars 2013, salle Kraska, Complexe Sportif A. Bigotte. Ouvert à tous de 19h à 21h30. Limité à 300 personnes. Tarifs : -16 ans : prévente : 5€, sur place : 6€. +16 ans : prévente : 7€, sur place : 8€. Renseignements et réservations : 0321200042 ou 0621522287.
- * **Le HVB reçoit Saint-Nazaire** le 9 Mars à 20h, Complexe Sportif A. Bigotte.
- * **Le Harnes HandBall Club reçoit Bully-les-Mines** le 9 Mars à 20h45, Complexe Mimoun.
- * **L'équipe N3 de volley féminin** reçoit Calais, le 10 Mars à 15h, Complexe Sportif A. Bigotte.
- * **L'équipe N1 de volley féminin** reçoit L'Union, le 16 Mars à 20h, Complexe Sportif A. Bigotte.
- * **La première manche du Championnat Départemental de Twirling-Bâton UFOLEP** se déroulera le 16 Mars de 15h30 à 18h et le 17 Mars 2013 de 10h30 à 17h, Complexe Mimoun. Entrée gratuite. Renseignements : 0699055470. Restauration sur place.
- * **Le HVB reçoit Lyon** le 23 Mars à 20h, Complexe Sportif A. Bigotte.
- * **Le Club de Prévention propose un cours de Zumba**, tous les jeudis, de 19h à 20h30, à la salle des fêtes. Public féminin de 7 à 77 ans. Gratuit. Renseignements : 0627696674.

Bertrand Kaleta : "J'irai au bout de mes rêves"

Il y a 23 ans, Pierre Bachelet obtenait le dernier disque de Diamant de la Région Nord-Pas-de-Calais. Aujourd'hui, c'est un Harnésien, Bertrand Kaleta, qui nous l'offre avec l'album "Génération Goldman".

Il y a mis du temps, du talent et du cœur, et loin des beaux discours, des grandes théories, Bertrand Kaleta est entré dans la cour des grands à force de passion et de travail.

Mais ne lui dites surtout pas que c'est une consécration, car ce minot, fier de ses racines harnésiennes, est insatiable quand il s'agit d'engranger les expériences auprès des pointures de ce milieu très fermé de la musique à grand spectacle.

Aujourd'hui, c'est un gamin de 29 ans, heureux de parcourir les routes de France tout au long de l'année, qui se livre à nous.

Comment êtes-vous entré dans ce monde ?

"J'ai fait une école de management des mondes de la musique dans l'Indre après avoir fait une licence d'Art et Spectacles à l'Université d'Artois.

A l'issue de cette formation, j'ai été embauché chez Warner Musique où j'ai collaboré aux albums de Christophe Mae, Véronique Sanson, BB Brunes, Shy'm ou encore Mozart - l'Opéra Rock, entre autres.

J'ai été repéré par Mickaël Goldman, le fils de Jean-Jacques, patron de la

société My Major Compagny, qui m'a offert un travail de chargé de promotion pour l'album Génération Goldman qui me vaut aujourd'hui de recevoir ce disque de Diamant".

C'est une société d'un nouveau genre qui permet à tout un chacun de miser sur le succès à venir d'un artiste et d'en devenir le producteur.

Cette formule a permis de révé-

ler des chanteurs confirmés comme Grégoire ou encore Irma, qui participent d'ailleurs à l'album "Génération Goldman."

Que signifie ce disque de Diamant pour vous ?

"C'est une chance énorme dans le contexte actuel, de vendre plus de 500.000 albums, et nous en sommes à 700.000 passés à ce jour. Ça me permet surtout de me faire connaître encore plus dans le monde de la musique. C'est avant tout une récompense pour l'équipe dirigée par Mickaël Goldman et si c'est vrai que ça me tombe un peu dessus comme ça, ça prouve aussi qu'il faut croire en ses rêves."

A-t-on une chance de vous voir poser à nouveau vos valises dans la région ?

"Mon objectif serait de revenir dans la région et peser dans la politique pour promouvoir l'accès à la culture pour tous, avec l'expérience d'avoir côtoyé les meilleurs, et pourquoi pas pour y monter ma propre boîte de production ? Mais je n'ai que 29 ans et encore énormément d'expérience à acquérir. Pour le moment le succès est au rendez-vous et je compte bien travailler à ce que cette belle aventure continue le plus longtemps et le plus loin possible."

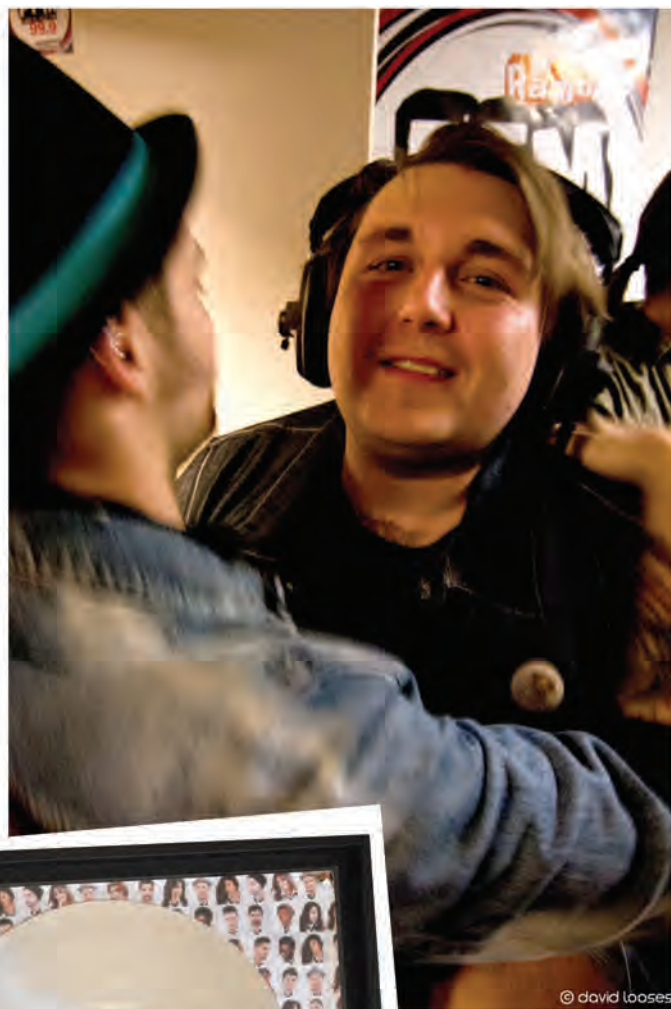
Quels sont vos souvenirs les plus forts à Harnes ?

"J'ai toujours adoré les grands concerts rassemblant du monde sur la Grand'Place ou au Bois de Florimond, mais je crois que si je ne devais retenir qu'une seule chose, ce serait les opéras-bouffe qu'organisait Jean-Jacques Leclercq, l'ancien directeur de l'Harmonie. Ils resteront des moments forts pour moi et ce sont ces expériences qui m'ont conduit à révéler ce que je construis aujourd'hui."

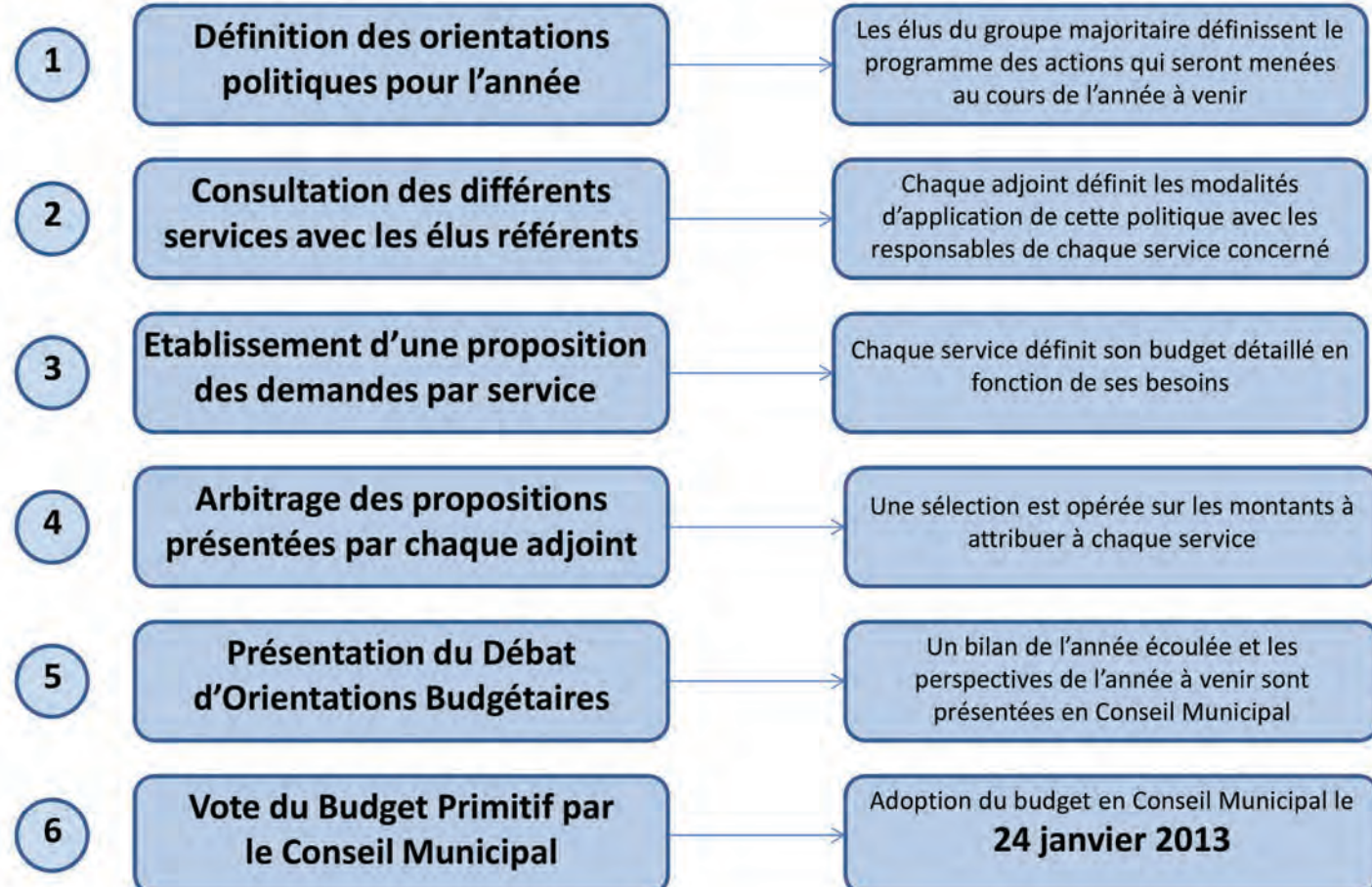
Quels sont vos projets aujourd'hui ?

"Continuer à prendre du plaisir bien sûr ! Mais je veux surtout continuer à faire de belles rencontres et gravir les échelons dans le métier."

Nul doute qu'avec un disque de Diamant à son actif, il a toutes les chances de rencontrer de nombreux autres succès et d'aller au bout de ses rêves !



Les différentes phases d'élaboration du budget municipal



L'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont constituées essentiellement de :

- travaux de voiries et des bâtiments
- remboursement du capital de la dette
- matériels type informatique, véhicules, matériel vidéo, gros outillage, etc...

Les recettes d'investissement sont constituées essentiellement de :

- L'autofinancement
- L'emprunt
- Le Fonds de Compensation de la TVA (dotation d'Etat)
- La vente (terrains, etc...)
- Des amortissements

LE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont constituées essentiellement de :

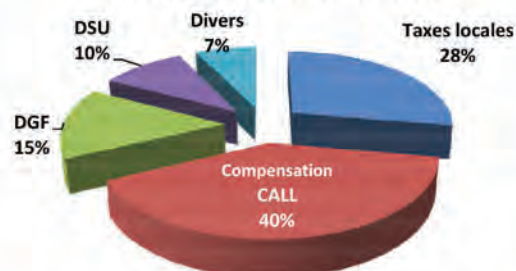
- frais de personnel (masse salariale, formation, déplacements professionnels...)
- besoins de chaque service municipal
- dépenses diverses (subventions, intérêts de la dette, etc...)

Les recettes de fonctionnement sont constituées essentiellement de :

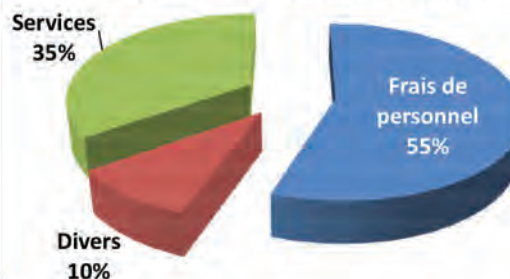
- La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
- Les taxes locales
- Le Développement Social Urbain (DSU = dotation d'Etat)
- La Dotation Générale de Fonctionnement (DGF = dotation d'Etat)

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2013

Recettes de Fonctionnement



Dépenses de Fonctionnement

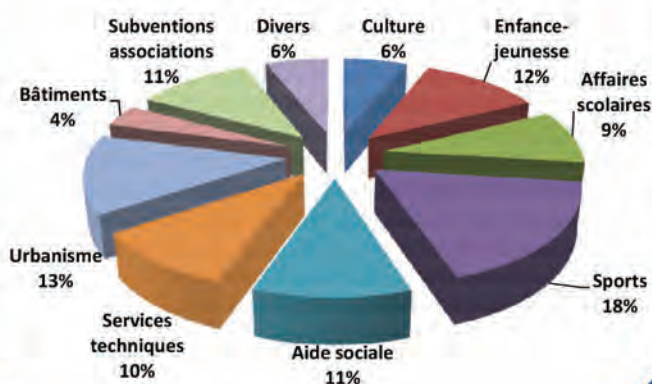


Recettes de Fonctionnement
15.000.000€

Autofinancement
700.000€

Dépenses de Fonctionnement
14.300.000€

Dépenses de Fonctionnement par service



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2013

Recettes d'Investissement
5.400.000€

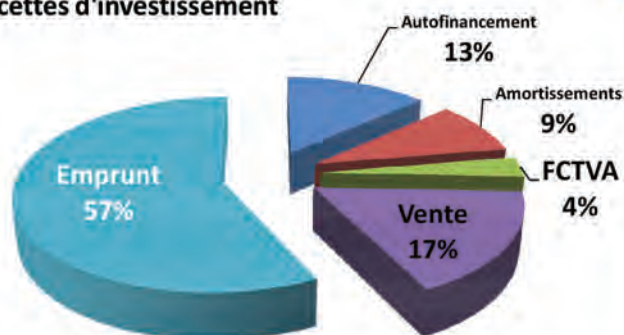
dont

Autofinancement **FCTVA**
715.000€ **185.000€**

Amortissements **Vente**
480.000€ **910.000€**

Emprunt
3.060.000€

Recettes d'investissement



Dépenses d'Investissement
5.400.000€

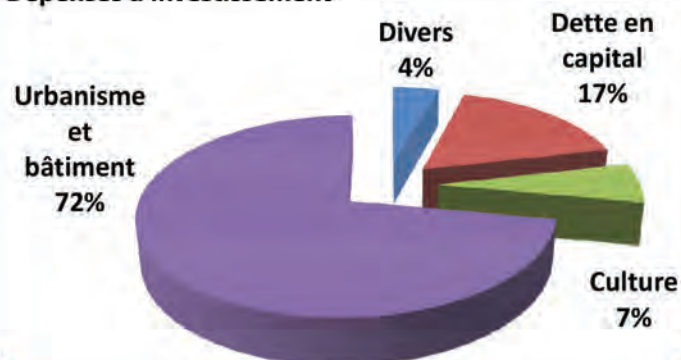
Dont principalement

Dette en capital **Culture**
910.000€ **3.850.000€**

Véhicules **Sport**
54.000€ **85.500€**

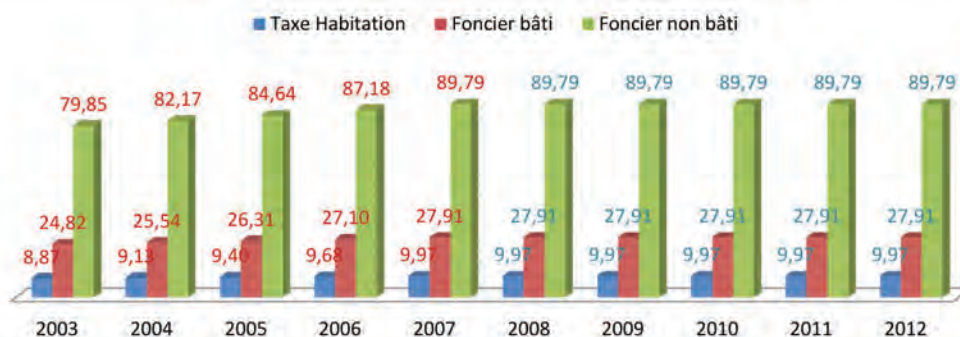
Services Techniques et Urbanisme
3.850.000€

Dépenses d'investissement

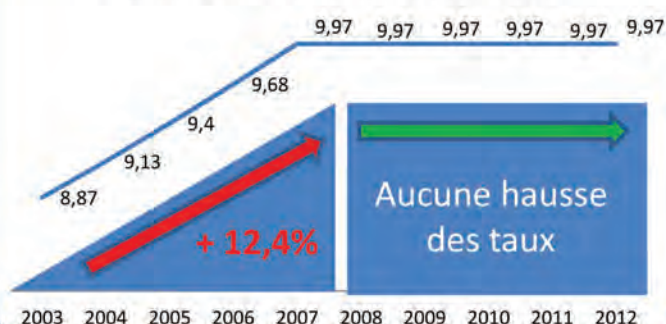


EVOLUTION DES TAXES COMMUNALES DEPUIS 2003

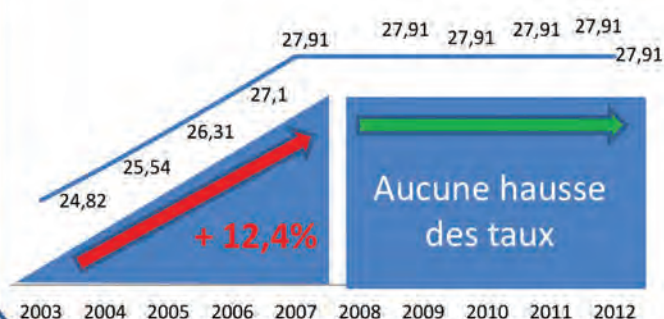
Evolution des Taux des taxes sur la ville



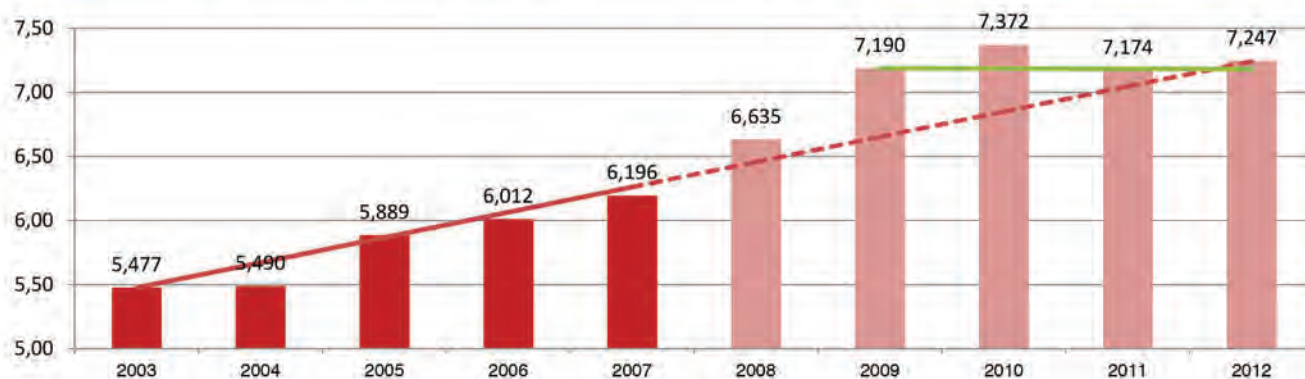
Taux de la Taxe d'Habitation



Taux de la Taxe Foncier bâti



EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE DEPUIS 2003



Evolution de la masse salariale de la ville en million d'€

De 2003 à 2007 (sur 5 ans) hausse moyenne annuelle de : 3,16%

De 2007 à 2012 (sur 6 ans) hausse moyenne annuelle de : 3,26%

De 2008 à 2012 (4 dernières années) hausse moyenne annuelle de : 2,31%

2008 : Intégration des animateurs dans les effectifs municipaux. Ils ne seront plus payés par un prestataire extérieur

2009 : Développement des centres aérés (hausse de la masse salariale logique, due au surcroît d'activité)

2010 : « Des Racines et des Hommes » est organisée par la municipalité, et non plus par un prestataire extérieur. Le coût de la manifestation diminue ainsi de 300.000€ à 150.000€

2011 : A partir de cette année, l'évolution se stabilise et suit naturellement la progression des carrières des fonctionnaires

Dossier budget 2013

Les taxes n'ont pas augmenté depuis 2008. Pourtant, de nombreux projets ont vu le jour : la rénovation du Musée d'Histoire et d'Archéologie, les travaux et l'informatisation dans les écoles, ainsi que l'achat de nouveaux véhicules en sont quelques exemples. Bientôt, nous disposerons d'une salle régionale de sport, d'une médiathèque... et bien d'autres projets sont à venir...



Extension du Musée d'Histoire et d'Archéologie



Flotte des nouveaux véhicules



Travaux dans les écoles



Achat de matériel informatique pour les écoles



Future salle régionale de sport



Notre future médiathèque

Conseils de quartier

Soucieuse de répondre à vos attentes et de développer la démocratie participative, la municipalité a mis en place les conseils de quartier en 2009.

Depuis, vos conseillers de quartier vous représentent lors de réunions, durant lesquelles ils remontent des idées, des points de vue et des difficultés rencontrées ici ou là. Dès lors que les conditions techniques et financières sont réunies, des solutions sont apportées. Ces relais s'impliquent également dans l'animation de la cité en organisant notamment des opérations citoyennes ou encore «Nos quartiers d'été». Dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP), ils participent notamment à des «diagnostics en marchant», afin d'établir le constat des atouts et insuffisances dans tel ou tel quartier. Le Fonds de Travaux Urbains (FTU) leur permet aussi d'acquérir de nouveaux équipements (collecteurs de déchets, cendriers, bancs...) destinés à améliorer le cadre de vie.

L'heure du renouvellement des 4 conseils de quartier a sonné, permettant ainsi d'y intégrer de nouveaux membres en lieu et place de ceux qui les quittent. Chacun d'entre eux est constitué de 5 collèges.

Si vous souhaitez postuler à la fonction de conseiller de quartier, vous pouvez, dès à présent, vous faire connaître à la Maison des Initiatives Citoyennes (MIC), située au complexe Mimoun, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, et le samedi de 10h à 13h, ou par mail à mic@ville-harnes.fr. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au mardi 30 avril 2013.

Table d'hôte
Organisée par l'école des Consommateurs

Le 14 Mars 2013 à 12h - Salle des Fêtes
(service entre 12h et 13h)

**Carbonade Flamande
& Tarte au sucre**

Tarifs :
6 euros (associations)
et 9 euros (public)

Réservations : CCAS
03 21 69 81 79
Avant le 11/03/2013

Harnes
dynamique et solidaire

À table !



Mi-février, les Anciens Combattants et l'Amicale AFN organisaient leur repas dansant, sous la présidence d'Albert Taburiaux.

Comme ils le font depuis une quarantaine d'années, les membres de l'association, ainsi que leurs amis et familles s'étaient réunis pour un repas-dansant.

L'occasion pour nos élus, dont notre Maire, Philippe Duquesnoy et Christian Leduc, adjoint à la vie associative, de se joindre à eux pour partager un bon moment, au rythme des morceaux joués par l'orchestre "Les Arios".

Une journée conviviale

Dimanche 17 février, l'Amicale des Donneurs de Sang organisait son banquet annuel en présence de notre Maire, Philippe Duquesnoy et de Josette Passel, adjointe à la culture.

Plus de 200 personnes avaient fait le déplacement afin de partager un moment convivial autour d'un repas. Côté ambiance, la piste de danse était entre les mains de DJ Jessy, proposant de la musique variée pour le bonheur des uns et des autres.

L'association vous donne rendez-vous pour le prochain don du sang qui aura lieu le jeudi 11 avril 2013, de 9h à 12h et de 14h à 17h, salle Kraska, Complexe Sportif A. Bigotte.



Une initiative généreuse



En 2012, les actions menées dans notre commune ont permis de récolter 917€ au profit du Téléthon.

C'est avec émotion que, mi février, Nathalie Chevalier, vice-présidente de l'association «Harnes C'est Vous», et Christophe Honza, ont remis cette somme à Vincent Pennequin, représentant de l'AFM Téléthon.

Sur les marchés aux puces et de Saint Nicolas, les bénévoles s'étaient relayés pour proposer aux nombreux promeneurs des mets confectionnés par leurs soins, ou des enveloppes gagnantes et autres crayons lumineux. Une cause à laquelle quelques commerçants harnésiens ont également adhéré.

Des traditions respectées



Nos résidents mettent la main à la pâte

Au FPA, chaque festivité inscrite dans le calendrier est l'occasion d'animer les lieux. Cette année encore, la Chandeleur et Mardi Gras n'ont pas dérogé à la règle.

Fin janvier, quelques-uns des résidents, sous la houlette de Bernadette, leur animatrice,

ont prêté main forte au personnel pour la confection des crêpes.

Samedi 23 février, la bonne humeur était également de mise dans la salle de restauration, où nos aînés, vêtus de costumes aux couleurs vives, avaient convié la chanteuse Marie-Laurence Delille pour leur carnaval.

De beaux exemples pour un avenir meilleur



Ce vendredi 8 février, les élus municipaux et le bureau des Médailleurs du Travail avaient convié les 26 récipiendaires de la promotion janvier 2013 pour la remise officielle de leurs décorations.

Notre Maire, Philippe Duquesnoy, ayant été retenu par d'autres obligations, c'est à Josette Passel, adjointe aux fêtes et cérémonies, qu'est revenu l'honneur de célébrer cette cérémonie. «Ces diplômes que vous recevez ce soir font de vous des exemples pour les plus jeunes généra-

tions comme pour vos collègues, et nous offrent la conviction d'un avenir meilleur.»

Entourée de ses collègues, Henri Lemberski, Jean-François Kaleta, Christian Leduc, Dominique Morel, et de Nadine Schubert et Noëlle Buczek, conseillères municipales, ainsi que des bénévoles des Médailleurs du Travail, l'élue a procédé ensuite à la remise des diplômes aux 10 femmes et 16 hommes de cette promotion.

Ci-dessous la liste des 26 récipiendaires de la promotion Janvier 2013 :

Catégorie Argent (20 ans) : Mmes Martine BONES et Karine LIBESSART ;

MM. Bruno DEMAN, Emmanuel HAY, Boguslaw KWIATKOWSKI et Mehdi OURAGHI.

Catégorie Vermeil (30 ans) : Mmes Corinne DE SLOOVERE et Maryline MOREL; MM. Pascal MANTE, Jean-Luc ROHART et Patrice VION.

Catégorie Or (35 ans) : Mmes Annick CEURSTEMONT, Béatrice HOUZIAUX et Janine STROZYK ; MM. Maurice CARRE, Gérard DUBART et Christian MARZYNSKI.

Catégorie Grand Or (40 ans) : Mmes Bernadette GOSSELET, Crisanta PI et Annie ZELGOWSKI ; MM. André BEUTIN, Daniel CAUET, André DEGAND, Patrick LEMOINE, Christian MICHALAK et Serge VERHEYE.

Le CCAS : un nouvel outil pour mieux vous servir

Ce vendredi 1^{er} février, notre Maire, Philippe Duquesnoy, et Annick Bos-Witkowski, adjointe à l'action sociale, ont procédé au lancement des travaux du futur CCAS, au complexe Mimoun, en présence d'élus, des agents municipaux concernés, des chefs d'en-

treprises, de quelques conseillers de quartiers et présidents d'associations.

Dans l'ancien bâtiment des houillères qui fut loué un temps à un organisme de formation, les travaux ont débuté par la dépose des fenêtres et la démolition des murs intérieurs, dévoi-

lant ainsi une belle surface de 550 m². 13 bureaux, dont une zone dédiée aux personnes âgées, 2 petites salles de réunions et 3 pièces, dont pourront disposer les différents partenaires pour leurs permanences, y seront créés.

Ce nouvel équipement se voudra à la fois «agréable pour les yeux et vertueux pour l'environnement». Un souci du développement durable qui se traduit également par le choix des matériaux comme des 13 entreprises qui interviendront sur le chantier, toutes situées à moins de 20 kms de notre commune.

Une structure plus que nécessaire

Depuis 2008, la municipalité ne cesse de développer ses ser-

vices. Le Car Seniors, l'école des consommateurs, le Programme de Réussite Éducative, les ateliers à destination de nos aînés, les journées de sensibilisation aux problèmes de santé n'en représentent qu'une petite partie. Des activités qui demandent de l'espace et du temps pour être menées à bien.

Vétuste, mal isolé, formé de nombreux préfabriqués qui sont dans un état déplorable, une organisation très peu accessible pour les publics, l'actuel CCAS ne permet malheureusement pas aux 11 personnes qui y travaillent de «recevoir nos administrés dans des conditions de discrétion et de dignité». Des publics en situation de précarité qui sont, pour notre plus grand regret, de plus en plus nombreux.



Pose de la première pierre par Philippe Duquesnoy, Maire et Annick Bos-Witkowski, adjointe à l'action sociale, la santé et la solidarité

«Au bal masqué»



Période des carnivals oblige, l'association «Tradition & Avenir» organisait son traditionnel bal costumé, ce dimanche 10 février, à la salle des fêtes. Une 31^{ème} édition qui, comme les précédentes, a rencontré un vif succès.

Une centaine de personnes, dont notre Maire, Philippe Duquesnoy, avait répondu favorablement à l'invitation des organisateurs. Toutes auront passé une journée festive autour d'un buffet maison, dans une ambiance polonaise et carnavalesque.

En fin d'après-midi, le jury, parmi lequel Henri Lemberski, adjoint à l'urbanisme et aux travaux, a procédé à la remise des récompenses aux plus beaux déguisements. Des costumes tout aussi ingénieux qu'originaux.

Informations

* **Les Médaillés du Travail** organisent leur Assemblée Générale le samedi 16 Mars 2013, à partir de 10h, salle Kraska. Elle sera suivie d'un repas dansant couscous ou choucroute. Tarifs : sociétaires : 17€ et invités : 22€. Inscriptions : salle des fêtes les 5, 6 et 7 Mars, de 9h30 à 12h. Renseignements : 03 21 75 03 49.

* **Dans le cadre de la Semaine Nationale de Lutte Contre le Cancer**, une mobilisation est prévue sur Harnes le samedi 23 Mars, en collaboration avec la R.S.G. et le quartier de la Gaillette. La R.S.G. propose une grande randonnée (9/10 kms), au départ de la Mairie à 9h et une petite randonnée (5/6 kms), au départ de la Mairie à 9h30. Possibilité de partir du Complexe Mimoun, vers la Mairie, à 8h30, pour un départ groupé. Arrivée prévue à 11h30 à Bella Mandel.

Collation préparée et offerte par l'Ecole des Consommateurs. Participation : 2€ (reversés à la Ligue). Renseignements et inscriptions : C.C.A.S. : 0321698179 ou G. Carton : 0688751051.

* **La Revanche du Drapeau** organise son banquet des Rameaux le samedi 23 Mars 2013 à 11h30 à la salle des fêtes. Inscriptions : 0321767148. Tarifs : 29€ adultes, 25€ sociétaires, 15€ enfants -12 ans. Inscriptions avant le 18 Mars.

* **La Fédération Nationale des Accidentés de la vie organise son repas Franco-Polonais**, le samedi 20 Avril 2013, à 12h30, salle des fêtes. Tarifs : adultes : 25€, enfants -12 ans : 12€. Réservations : Mme Hoël au 0361937357 ou Mme Dacheville au 0361937729. Permanence à la salle des fêtes les jeudis 4 et 11 Avril, de 9h30 à 12h.

État civil

NAISSANCES

Fatna HACHMI, née le 20 janvier 2013 - Lucas CHERET, né le 18 janvier 2013 - Sélène VANDEN BOSSCHE, née le 20 février 2013 - Kaïss BOUSSADIA, né le 27 janvier 2013 - Sarah MOREAUX, née le 25 janvier 2013 - Lanna TROUWAERT, née le 26 janvier 2013 - Mina FAROUK, née le 27 janvier 2013 - Achile NOWAK, né le 31 janvier 2013 - Djina FAGIOLINO, née le 3 février 2013 - Mathis PIEKARZ, né le 5 février 2013 - Nino CHOCRAUX, né le 8 février 2013 - Scarlett POLARD, née le 9 février 2013 - Lucenzo DELATTRE, né le 9 février 2013 - Myriam OUDJAMA CHERIFI, née le 8 février 2013 - Lucas FOULON, né le 8 février 2013.

DÉCÈS

Renée DALLEU veuve de Louis LION, 82 ans - Marie DERACHE veuve de Jean GAR-

DERE, 80 ans - Henri BRUCLE, 89 ans - Jean-Pierre ROMELARD, 62 ans - Lucien WATRELOT, 68 ans - Sbylaw KARCZ, 86 ans - Elise GILBERT épouse de Léonce TAVERNIER, 91 ans - Irèna MULARCZYK épouse de Marian AMBROZY, 82 ans - André DEPOORTER, 72 ans - Blanche HAINAUT veuve de Marcel LEHUT, 90 ans - Louis LEGROS, 89 ans - Jules SENECHAL, 94 ans - Roger GOMEZ GONZALEZ, 62 ans - Yves ALLARD, 58 ans.

MARIAGES

Samedi 9 février 2013 : Pascal ANDRZEJAK et Dorothee LEDRU. Samedi 16 février 2013 : Massimo BELCIO et Sonia BEDDIAF. Vendredi 22 février 2013 : Nor Eddine HOUSNI et Jamela AGNAOU.

Pâques

A l'occasion des fêtes de Pâques, le C.C.A.S. offre un cadeau aux enfants de la commune, dont les familles sont bénéficiaires de la C.M.U. (Couverture Mutuelle Universelle) et nés après le 31 mars 2007.

Les personnes dans cette situation peuvent se présenter dès maintenant au C.C.A.S. et ce jusqu'au 20 mars dernier délai pour les inscriptions.

Pensez à vous munir de l'attestation de C.M.U., d'une quittance de loyer et d'un justificatif des ressources actuelles.

Renseignements : 03 21 69 81 79

Drapeaux en berne

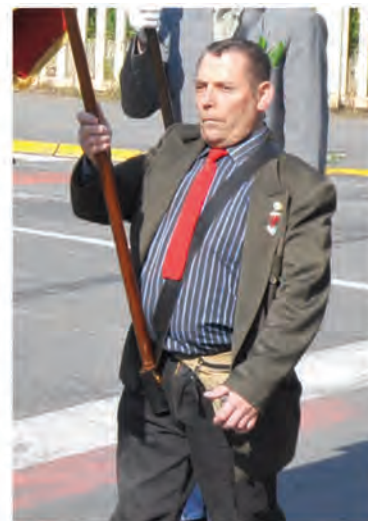


Yves Allard nous a quittés le 17 février dernier à l'âge de 58 ans. Yves était un homme d'engagement, un amoureux de Harnes et un ami fidèle. Président de l'association «La Revanche du Drapeau» et trésorier de la section socialiste de Harnes, sa gentillesse et son dévouement n'avaient d'égal que sa discrétion et son sérieux.

A sa femme Maryse et à sa famille, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Roger Gomez Gonzalez est décédé le 17 février dernier à l'âge de 62 ans. «José», comme ses amis l'appelaient, était un militant impliqué. Porte drapeau de la section communiste de Harnes, il était connu pour ses emportements passionnés au service des valeurs qu'il défendait.

A sa femme Jocelyne et à sa famille, nous présentons nos plus sincères condoléances.



Permanences des élus

Philippe DUQUESNOY, Maire reçoit le mercredi matin de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.

La première adjointe déléguée au logement, à l'information et à la communication - **Lydie WARCHALOWSKI** reçoit le mercredi de 16h30 à 18h30 sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à l'action Sociale, à la santé et à la solidarité - **Annick BOS-WITKOWSKI** reçoit le lundi dès 14h, au C.C.A.S., sur rendez-vous.

L'adjoint délégué au développement économique et commercial - **Jean-François KALETA** reçoit uniquement sur rendez-vous.

L'adjoint délégué au sport, aux jumelages et à la vie associative - **Christian LEDUC** reçoit le lundi de 15h30 à 17h30.

L'adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux - **Henri LEMBERSKI** reçoit le jeudi de 15h00 à 17h00 et sur rendez-vous.

L'adjoint délégué aux finances et aux affaires générales - **Dominique MOREL** reçoit le mardi de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et aux politiques éducatives - **Monique MULLEM-DURON** reçoit le lundi de 16h00 à 17h30 sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la culture, aux fêtes et aux cérémonies - **Josette PASSEL-FRANCOIS** reçoit le vendredi de 15h00 à 17h00 et sur rendez-vous.

L'adjoint délégué à la politique de la ville et à la tranquillité publique - **Patrice WICHLACZ** reçoit le jeudi et le vendredi à partir de 18h sur rendez-vous.

Le conseiller municipal délégué pour l'environnement - **Michel FROIDURE** reçoit le samedi matin de 11h à 12h sur rendez-vous.

Le conseiller municipal chargé du vivre ensemble - **Abdelhaq NEGGAZ** reçoit sur rendez-vous.

La conciliatrice de justice - **Annick POLI** reçoit les 13, 14, 19, 27 et 28 Mars 2013. (Le mercredi matin sans rendez-vous à partir de 9h. Les après-midis sur rendez-vous.)

Une campagne préventive

En 2012, le facteur vitesse représentait plus de 26% des accidents mortels sur les routes françaises. Dans notre département, il en est malheureusement la cause principale.

C'est dans l'optique d'améliorer la sécurité des usagers que notre commune s'est récemment dotée de 3 radars pédagogiques. Deux mobiles, fonctionnant à l'énergie solaire, seront positionnés çà et là dans les différents quartiers pour une durée de 15 jours.



Radar pédagogique situé Route de Lens

Le 3^{ème}, celui-là fixe, sera installé prochainement.

Ces panneaux lumineux, disposés au bord de la chaussée, informeront les conducteurs de



Radar pédagogique installé Avenue des Saules

leur vitesse, afin de les inciter à adapter leur comportement. Des outils pratiques pour notre Police Municipale qui recueillera et analysera les données enregis-

trées. Cela permettra à nos agents d'instaurer des contrôles répressifs par la suite, dans des zones jugées dangereuses, où les limitations de vitesse ne sont pas toujours respectées.

«Chez Crésus»



Depuis le 2 janvier, le bar-brasserie «Chez Crésus» est venu remplacer «La pause du boucher», au 70 rue des Fusillés.

Fort de ses 12 années d'expérience dans ce domaine, le nouveau gérant, Eric Lemaire, s'est entouré de Gaël Masquelier, un cuisinier diplômé disposant de 15 ans de pratiques culinaires. Chaque jour, vos nouveaux commerçants vous proposent une cuisine traditionnelle. Les entrées, plats et desserts sont confectionnés à partir de produits frais et locaux.

La brasserie est ouverte du lundi au vendredi, midi et soir, ainsi que les samedi et dimanche soir. Réservation indispensable pour le soir.

Le bar vous ouvre ses portes du lundi au vendredi de 7h à 20h30, le samedi à partir de 18h, et le dimanche dès 10h.

Contact : 03 21 49 63 29.

Réunion publique

Le gouvernement propose de mettre en place la semaine de 4 jours et demi de classe dans les écoles élémentaires et maternelles à la rentrée 2013-2014.

Afin d'étudier l'opportunité d'instaurer cette mesure dans nos écoles au mois de septembre prochain, nous vous invitons à en débattre au cours d'une

Réunion Publique

le mardi 12 mars 2013 à 18h,

au Centre Culturel Jacques Prévert, rue de Montceau-les-Mines à Harnes.

Expressions des groupes politiques



**Groupe Majoritaire
Harnes C'est Vous !
PS - UDC**

20.000 entreprises parmi les plus importantes du monde ont une unité de production dans notre pays et ne doutons pas que la philanthropie n'a jamais rimé avec actionariat.

Alors qu'elles étaient parties chercher le succès dans l'Eldorado asiatique, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à relocaliser leur production en France. Pourtant, avec des salaires moyens qui oscillent entre 250 et 450 euros mensuels, qu'est-ce qui peut bien pousser ces chefs d'entreprise à transférer leur production dans l'Hexagone ? L'amour de la patrie ? Le mal du pays ? Et si c'était tout simplement le fait que pour faire tourner une machine en France, 1 seul salarié suffit quand il en faut 4 en Chine par exemple ? Que la France est un pays dans lequel on trouve des ouvriers qualifiés et compétents qui arrivent encore, malgré la crise qui secoue l'Europe, à conserver l'amour du travail bien fait.

La situation économique tendue en France, comme dans le reste de l'Europe, contraint parfois certains sociétés à réduire leur production, notamment dans l'automobile qui a vu une réduction de 900.000 unités produites en 2012.

Harnes n'est pas épargnée par cette situation, avec les postes qui seront supprimés chez l'équipementier automobile Visteon.

Derrière ces chiffres d'emplois supprimés, ce sont des familles qui subissent de plein fouet les conséquences économiques, ce sont des employés qui continuent à chercher la motivation après le 10^{ème} plan social, mais qui continuent à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Alors, les élus du groupe *Harnes C'est Vous* sont scandalisés des propos extrémistes tenus par un homme d'affaire américain qui frôle la caricature, qualifiant les ouvriers français de fainéants

"ne travaillant que 3 heures par jour et passant le reste de leur journée entre pause déjeuner et discussions".

Ils sont fiers d'un gouvernement qui réagit avec force contre l'attaque d'un homme qui pensait pouvoir venir faire son marché chez nous et piller un savoir-faire, pour ensuite mettre la clef sous la porte et partir en Chine pour produire moins bien, mais à moindre coût.

C'est le comportement de ces dirigeants n'ayant aucun respect pour l'humain qui ont conduit au drame de la légionellose.

Elles ont choisi de faire appel du jugement rendu le 14 février dernier. Les élus de *Harnes C'est Vous* continueront à soutenir les familles des victimes aussi longtemps que cela sera nécessaire.

Autant de combats et d'injustices dans lesquels notre ami Yves Allard se serait investi avec force et conviction.

Yves nous a quitté le 17 février dernier, laissant ses amis dans la peine, et au travers de ces quelques lignes, nous souhaitons nous associer au deuil de Maryse, de Jean-Yves et de Frédérique, de ses petits enfants, Pierre et Marie, de son frère et de ses sœurs.



**Groupe Harnes
Ensemble
Parti Communiste
Français**

UN BUDGET 2013 INQUIETANT

Au dernier conseil municipal, la délibération sur le vote du budget 2013 n'étant pas conforme à la réglementation car présentant un budget déséquilibré et contenant des omissions, nous avons sollicité le Maire pour un report justifié ce qu'il nous a refusé.

C'est pour ces raisons que nos élus ont manifesté un refus de vote pour les délibérations qui en découlaient.

Nous dénonçons avec vigueur cette pratique hautement contestable de sous-information des élus et un budget révélant des éléments inquiétants sur le devenir financier de notre ville, notamment l'inscription d'un emprunt de 3M€ destiné à l'équilibrer.

Nos chiffres contestés sur l'augmentation des charges de personnels de **29,2%** sont établis sur les ratios officiels 2007/2011 en comparaison avec les villes de même importance lesquelles maîtrisent leur hausse à **8,2%**.



Groupe UOPC

Malgré le sauvetage in extremis d'une classe, due à la mobilisation des parents d'élèves, combien de temps faudra-t-il encore aux politiques pour comprendre que l'éducation de nos enfants doit primer sur d'éventuelles restrictions budgétaires ? Car au niveau national, la gouvernance socialiste au pouvoir pourrait aisément contrer une telle aberration ! les citoyens harnésiens ne doivent pas être dupes par la réalité !



Front National

Texte non parvenu

Subventions allouées aux associations en 2013

SPORT

AIKIDO CLUB : 1 500€
 AMICALE LAIQUE TIR A L'ARC : 1 050€
 AMICALE LAIQUE CYCLOTOURISME : 920€
 AMIS DE L'EAU : 750€
 BROCHET HARNESIEN : 4 000€
 CERCLE D'ESCRIME HARNES : 1 140€
 CIBLE HARNESIENNE : 100€
 ESPERANCE GYMNASTIQUE : 6 000€
 HARNES HAND BALL CLUB : 50 000€
 HARNES OLYMPIQUE GYM : 200€
 HARNES TUNNING CLUB : 250€
 HARNES VOLLEY BALL : 82 000€ *
 JAVELOTS LES CLAQUOTS : 700€
 JOGGING CLUB : 4 100€
 JUDO CLUB HARNESIEN : 8 200€
 LE BUT D'ORIENT : 400€
 LES VALERIANES : 2 030€
 OCEANIC CLUB EXPLORATION : 200€
 RETRAITE SPORTIVE DE LA GOHELLE : 1 000€
 RETRO SCOOTER CLUB DES HAUTS : 400€
 SPORT NAUTIQUE : 35 130€
 STE BARBE BOULISTE : 200€
 TENNIS CLUB : 5 000€
 TENNIS DE TABLE HARNES : 1 500€
 U.A.S.H. : 21 100€
 U.S.E.P. BARBUSSE : 845€
 U.S.E.P. LANGEVIN : 405€
 UNION COLOMBOPHILE HARNES : 1 000€
 VELO CLUB HARNESIEN : 4 000€
 VOLLEY CLUB HARNESIEN : 71 000€

Total : 305 120 euros.

CULTURE

ACCORDEON CLUB HARNESIEN : 300€
 AMIS DU VIEIL HARNES : 970€
 AMIS ECOLE PUBLIQUE LA MINE : 1 350€
 ASSOCIATION « LE PREVERT » : 20 890€
 CENTRE ITALIEN : 200€
 DES LIVRES ET NOUS : 390€
 GROUPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL : 1 150€
 HARMONIES DE HARNES : 9 860€
 HARNES CHRZANOW : 885€

HARNES FALKENSTEIN : 1 000€
 HARNES JERADA : 200€
 HARNES KABOUDA : 1 100€
 HARNES VENDRES : 200€
 HARNES LOISIRS SCRABBLE : 300€
 LES AMIS DE KUJAWIAK : 500€
 LES FEMMES EN MARCHÉ : 870€
 LES JULES DE HARNES : 1 000€
 TROMPETTES HARNESIENNES : 3 000€

Total : 44 165 euros.

JEUNESSE

ENJEU : 1 200€

Total : 1200 euros.

AFFAIRES SOCIALES

ADOT 62 : 100€
 ASSOCIATION GESTION D ACTION CITOYENNES : 200€
 A.V.I.J. 62 : 1 076€
 A.P.E.I. : 380€
 BOUT'CHOU : 500€
 JARDINS FAMILIAUX : 300€
 RESTOS DU COEUR : 250€

Total : 3 006 euros.

ENFANCE

AMICALE LAIQUE : 315€
 D.D.E.N. : 215€
 PARENTS D'ELEVES DU C.E.S. : 9 200€

Total : 9 730 euros.

ADMINISTRATION GENERALE

AMICALE DES DONNEURS DE SANG : 250€
 AMICALE DES COMMUNAUX : 19 000€
 ANCIENS DE CK : 200€
 CLUB 3ème AGE CITE D'ORIENT : 585€
 CLUB 3ème AGE CROIZAT : 585€
 CLUB 3ème AGE GRAND MOULIN : 585€
 CLUB 3ème AGE CITE DU 21 : 585€
 CLUB FEMININ DU GRAND MOULIN : 250€
 FEDERATION NATIONALE DES ACCIDENTES TRAVAIL : 400€
 LES MEDAILLES DU TRAVAIL : 200€
 REVANCHE DU DRAPEAU : 200€
 U.C.A.H. : 3 000€

Total : 25 840 euros.

LOGEMENT

CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT : 1 500€
 UN TOIT DECENT POUR TOUS : 200€

Total : 1 700 euros.

**Total des subventions :
390 761 euros.**

*** Pour mémoire, une subvention exceptionnelle de 80 000 euros a déjà été versée en novembre dernier au Harnes Volley Ball.**

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Une permanence pour l'Etat civil a lieu le samedi de 11h00 à 12h00. Fermée le dimanche.

La date de notre prochain Conseil Municipal vous sera communiquée ultérieurement.

La grève de la corporation minière en mars 63



Marcel Barrois, leader de la CGT, s'adressant aux mineurs depuis le balcon de la Maison Syndicale

I l y a 50 ans, un mouvement social surprenant par son ampleur et sa durée, a concerné tous les travailleurs du sous-sol dans notre pays, déclenchant une vague de solidarité extraordinaire, à leur égard, tant en France qu'à l'étranger.

Il avait fait très froid fin 62 et, début 63, l'hiver était toujours aussi rigoureux si bien que la consommation de charbon dans tout le pays avait épuisé les stocks. La France manquait de combustible ! On a donc fait appel, à nouveau, au patriotisme des mineurs pour qu'ils augmentent la production car des régions risquaient la pénurie. En compensation, les syndicats demandèrent une augmentation de salaire qu'ils considéraient d'ailleurs comme un simple rattrapage par rapport au coût de la vie. Sa légitimité ne faisait aucun doute à leurs yeux : elle leur fut pourtant sèchement refusée !

La CFTC avait lancé un mot d'ordre appelant à la grève générale dès janvier 63 afin d'alerter l'opinion publique mais celle-ci eut peu d'impact, se solda par un échec. La CGT et FO ensemble, plus prudents, optèrent de leur côté pour une grève du rendement avec l'espoir de peser sur des négociations qui avaient été entamées avec les Pouvoirs publics mais qui tournèrent court en février.

Dépités, ces deux syndicats vont appeler alors à cesser le travail 48

heures à partir du 1^{er} mars. Le lendemain, le premier ministre Pompidou fait placarder à l'entrée des fosses un arrêté de réquisition pour les personnels des Houillères signé par le président de Gaulle intimant l'ordre aux mineurs de reprendre le travail sous peine d'être licenciés : celui-ci est vécu comme un affront et une véritable provocation ! Une telle attitude ne fait que renforcer la détermination des grévistes : pas un ne reprend son poste malgré les menaces du Gouvernement !

Le 4 mars, 30 000 travailleurs des Houillères manifestent à Lens, 15 000 à Forbach, 2 000 à Saint Etienne à l'initiative des syndicats CGT et FO auxquels s'associent la CFTC. Les grévistes sont plus que jamais décidés : l'attitude des autorités les soude. Cadres et ingénieurs semblent approuver le mouvement. Est lancé dans la foulée un appel à la grève générale qui concerne aussi les mines de fer et de bauxite. Des manifestations, des meetings se déroulent dans le Nord, l'Est, le Sud... Et la grève fait tâche d'huile, se généralise !

Le mouvement a une telle intensité qu'il devient un véritable bras de fer avec le chef de l'Etat qui doit faire face à de multiples débrayages dans tout le pays : cheminots, dockers, métallos, électriciens, ouvrières du textile, enseignants témoignent ainsi de leur empathie avec les mineurs.

Pour soutenir concrètement le mouvement, la CGT lance une souscription qui se

transforme, quelques jours plus tard en une fondation gérée par l'ensemble des syndicats tandis que des défilés très denses se multiplient à Douai, Valenciennes et dans toute la région du Nord Pas-de-Calais. Des mineurs partent en masse dans toutes les provinces françaises pour récolter des fonds et ils en reviennent avec d'importantes sommes.

A l'assemblée nationale, le 10 mars, les groupes socialistes et communistes demandent la convocation du Parlement en séance extraordinaire tandis que le premier ministre reçoit des dirigeants des syndicats de cadres dont la CGC qui joueront, par la suite, les médiateurs et auront un rôle non négligeable dans la résolution du conflit.

A peu près au même moment, des dockers français et étrangers n'acceptent plus de charger ou de décharger les cargos charbonniers pour ne pas entraver le mouvement de grève.

Dix jours après le début du conflit, la solidarité est exceptionnelle dans la population et dans les autres catégories socio-professionnelles encourageant les mineurs à tenir bon. Mais les premières difficultés liées au manque d'argent se font jour dans les familles des ouvriers et des employés des mines...

(à suivre)



Manifestation à Lens au milieu de laquelle on reconnaît la fanfare prolétarienne d'Hénin-Liétard

Avec les Amis de l'Ecole et de la Mine



OSEAM

RÉALISÉ PAR SUNG BAEK-YEOP
AVEC MATHÉO CAPELLI
ANIMATION
FILM CORÉEN
À PARTIR DE 3 ANS

Livrés à eux-mêmes depuis la disparition de leur mère, Gamie, une jeune fille aveugle, et son petit frère Gil-Sun sont recueillis par un moine bouddhiste. Si la fillette trouve au temple une place en accord avec sa discrétion, Gil-Sun ne tarde pas à perturber, à la force de son enthousiasme enfantin, la tranquillité des lieux. Le petit garçon ne comprend pas pourquoi sa mère rend visite à sa soeur dans ses rêves, mais ne vient jamais le voir, lui qui a pourtant les yeux grands ouverts. Pour la retrouver, il décide de suivre le moine dans un long voyage initiatique.

L'IMAGINARIUM DU DOCTEUR PARNASSUS

RÉALISÉ PAR TERRY GILLIAM
AVEC HEATH LEDGER, JOHNNY DEPP, JUDE LAW
FANTASTIQUE, AVENTURE
FILM FRANÇAIS, BRITANNIQUE, CANADIEN

Avec sa troupe de théâtre ambulant, "l'Imaginarium", le Docteur Parnassus offre au public l'opportunité unique d'entrer dans leur univers d'imaginaires et de merveilles en passant à travers un miroir magique. Mais le Dr Parnassus cache un terrible secret. Mille ans plus tôt, ne résistant pas à son penchant pour le jeu, il parie avec le diable, Mr Nick, et gagne l'immortalité. Plus tard, rencontrant enfin l'amour, le Docteur Parnassus traite de nouveau avec le diable et échange son immortalité contre la jeunesse. A une condition : le jour où sa fille aura seize ans, elle deviendra la propriété de Mr Nick. Maintenant, il est l'heure de payer le prix... Pour sauver sa fille, il se lance dans une course contre le temps, entraînant avec lui une ribambelle de personnages extraordinaires, avec la ferme intention de réparer ses erreurs du passé une bonne fois pour toutes...

BEETLEJUICE

RÉALISÉ PAR TIM BURTON
AVEC MICHAEL KEATON, ALEC BALDWIN, GEENA DAVIS
FANTASTIQUE, COMÉDIE
FILM AMÉRICAIN

Pour avoir voulu sauver un chien, Adam et Barbara Maitland passent tout de go dans l'autre monde. Peu après, occupants invisibles de leur antique demeure ils la voient envahie par une riche et bruyante famille new-yorkaise. Rien à redire jusqu'au jour où cette honorable famille entend de donner un cachet plus urbain à la vieille demeure. Adam et Barbara, scandalisés, décident de déloger les intrus. Mais leurs classiques fantômes et autres sortilèges ne font aucun effet. C'est alors qu'ils font appel à un "bio-exorciste" freelance connu sous le sobriquet de Beetlejuice.

SEMAINE DU 06 AU 12 MARS

MER 06

VEN 08

SAM 09

DIM 10

MAR. 12

Théâtre - Cie. Tassion : « FOLLE NUIT AU LOUVRE »

20H30

16H

SPECIAL MANGAS ET IMAGINAIRE

SEMAINE DU 13 AU 19 MARS

MER 13

VEN 15

SAM 16

DIM 17

MAR. 19

OSEAM (1h15)

15H

18H

18H

L'IMAGINARIUM DU DOC... (2h02)

18H

21H

15H

SEMAINE DU 20 AU 26 MARS

MER 20

VEN 22

SAM 23

DIM 24

MAR. 26

UN ÉTÉ AVEC COO (2h15)

15H

18H

18H

18H

AVATAR (2h42)

18H

21H

15H

21H

SEMAINE DU 27 MARS AU 02 AVRIL

MER 27

VEN 29

SAM 30

DIM 31

MAR. 02

LE VOYAGE DE CHIHIRO (2h02)

15H

18H

18H

18H

18H

BEETLEJUICE (1h32)

18H

21H

21H

15H

21H

Plein Tarif : 4,70 euros - Tarif réduit : 3,90 euros (-18 ans, demandeurs d'emploi, étudiants) - Mercredi, vacances : 3,20 euros - Groupe (+ de 10) : 2,60 euros.

Centre Culturel Jacques Prévert, rue de Montceau-les-mines 62440 Harnes,
03.21.76.21.09 - jacques.prevert@ville-harnes.fr

Mars 2013 - n° 266 - 23

Place Publique

Réunion bilan 2008 - 2012

le 22 mars 2013 à 18h30
Salle des fêtes municipale

